

Mettre en place et animer des groupes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer des groupes de travail • Permettre aux élèves de s'entraider et de bénéficier d'un autre type d'aide
Mots-clefs	autonomie, travail collaboratif
Niveaux	Collège, lycée
Supports, outils	Pistes pour mettre en place des groupes de travail efficaces
Auteur(s)	Groupe de travail d'Evelyne Ballanfat, académie de Créteil, 2008
Fiches en lien	Transmettre le plaisir d'apprendre

Recrutement des élèves

Il se fait sur la base du volontariat, parmi tous ceux qui le souhaitent. Il peut intéresser tout élève :

- non accompagné chez lui pour faire ses devoirs, ou qui n'a pas les conditions matérielles lui permettant de travailler correctement à la maison ;
- ne pratiquant pas d'activités culturelles ou sportives sur le temps périscolaire ;
- non autonome dans son travail personnel ;
- qui rencontre des difficultés scolaires ;
- qui a des résultats moyens et qui peut progresser ;
- qui a de bons, voire de très bons résultats scolaires et qui peut aller plus loin (particulièrement lorsque son milieu familial ne peut pas l'aider dans son orientation et le pousser dans ses ambitions.)

Constitution des groupes

La composition des groupes peut résulter de plusieurs données d'ordre différent :

- des contraintes d'emploi du temps
- de la concertation avec les enseignants,
- des types d'activités visées.

Le professeur en charge d'un groupe peut, ou non, avoir pris part à l'élaboration de ce groupe. Pour plus de clarté dans l'organisation, il est préférable que les élèves s'inscrivent par écrit aux divers ateliers, afin que l'on conserve une trace de leur parcours personnel et, surtout, pour faciliter la transmission des données –nom des élèves en particulier- au professeur qui prend le groupe en charge.

Type de regroupement

Type de regroupement	permet de :
Elèves d'une même classe	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en commun les cahiers de texte (vérifier collectivement les devoirs à faire) • réfléchir ensemble au contenu des consignes (les préciser, les redéfinir) • mettre en place des binômes ou des groupes de travail sur un devoir • utiliser le cartable en ligne s'il est installé • faciliter le suivi des élèves (grâce à un dialogue privilégié avec les professeurs)

Elèves d'un même niveau mais de classes différentes	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser les échanges entre élèves sur des notions abordées de manière différente dans chaque classe avec des enseignants différents • faciliter la mise en place de dispositifs d'entraide • regrouper des élèves en fonction de leurs demandes
Elèves de classes et de niveaux différents	<ul style="list-style-type: none"> • travailler de manière plus autonome avec la possibilité d'avoir recours à un adulte en cas de difficulté • mettre en place un tutorat entre élèves • créer un cadre d'entraide et d'enrichissement mutuel personnel.

Remarque : même dans le cas où le groupe est constitué des élèves d'une même classe, il ne semble pas souhaitable qu'un professeur de la classe aide ses propres élèves dans la discipline qu'il leur enseigne en cours. En revanche, un professeur de la classe peut aider un groupe dans une autre discipline.

Type de dispositif

Dispositif	Avantages	Inconvénients
Etude surveillée 20 à 30 élèves objectif : proposer un cadre propice au travail	<ul style="list-style-type: none"> • convient à toutes les formes de regroupement • offre un lieu de travail calme 	<ul style="list-style-type: none"> • pas de suivi personnalisé • difficulté à travailler en groupe du fait du nombre
Atelier spécifique 10 à 20 élèves objectif : acquérir progressivement l'autonomie dans le travail personnel	<ul style="list-style-type: none"> • favorise le travail méthodologique, • l'amélioration du brouillon pour faire une rédaction, et toutes les formes d'écriture (journal, notes de lecture), • l'entraînement à l'oral, • la préparation au brevet 	<ul style="list-style-type: none"> • l'organisation dépend du thème de regroupement des élèves
Aide personnalisée Une dizaine d'élèves objectif : pallier des difficultés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> • permet un suivi individualisé efficace • permet un regroupement d'élèves qui ont les mêmes difficultés et les mêmes besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • limite le nombre d'élèves qui participent • risque de confusion avec d'autres dispositifs (PPRE)

Durée de l'engagement sur un module

Les modules ont généralement une durée d'une heure mais peuvent parfois s'étendre à deux heures, et il est possible qu'un module d'aide aux devoirs précède un atelier culturel ou sportif.

Il est recommandé de proposer aux élèves un engagement de durée limitée :

- sept semaines (entre deux vacances scolaires)
- un trimestre,

afin de :

- préserver une certaine souplesse à ce dispositif et le faire évoluer, si nécessaire, en cours d'année,
- faciliter l'adhésion des élèves qui pourraient être rebutés par un engagement d'un an,
- pouvoir proposer des modules différents aux élèves dans l'année, en fonction de leurs besoins.

Remarque :

On peut envisager des entrées/sorties permanentes en fonction des besoins et des progrès de chaque élève, ou pour une participation ponctuelle à un atelier.

Assiduité et contrôle des absences

Une fois l'élève inscrit, sa présence est obligatoire ; toute absence ou sortie définitive du dispositif doit être justifiée.